

## Païement redistributif : le Modef dénonce un recul du gouvernement

© 02/08/2016 | 👤 Lucie Roth • 📰 Terre-net Média

**Le syndicat des exploitants familiaux militait pour un prélèvement à 20 % des 2016. L'annonce du gouvernement de le maintenir à 10 % en 2017 est « un manque de courage politique » pour le Modef.**

« **L**e gouvernement s'incline une nouvelle fois face aux demandes de M. Beulin le businessman **en annonçant que la surprime n'évoluera pas**. En faisant ce choix, le ministre de l'agriculture envoie un signal que les exploitants familiaux ne manqueront pas d'analyser comme un manque de courage politique », tacle le Modef dans son communiqué, dénonçant un « recul sur le **païement redistributif** ».

« La **hausse de la surprime** était vitale pour le maintien des exploitants familiaux et surtout les éleveurs. Le gouvernement devra prendre des dispositions à la hauteur de la gravité de la crise sous peine de voir les exploitations agricoles entrer dans les procédures collectives de redressement, liquidation judiciaire ou arrêter leur activité », prévient encore le Modef.

Le syndicat rappelle également que les **retards de païement de la Pac 2016** placent les exploitants « dans une situation compliquée pour gérer leurs exploitations sur des estimations d'aides », une situation « intenable pour les paysans dont les trésoreries sont mises à rude épreuve ». « Une nouvelle fois, le païement redistributif a été saboté par la FNSEA et va pénaliser durablement les petites et moyennes exploitations », juge le Modef.